



Genève, le 5 novembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Le nouveau dispositif sport-art-études, une formation sur mesure

Le dispositif sport-art-études (SAE) permet à plus de 500 jeunes talents de concilier une formation scolaire ou professionnelle avec une pratique artistique ou sportive de haut niveau, de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire II. Suite à l'évolution des pratiques et des besoins, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a décidé de revoir le dispositif actuel. Il proposera dès la rentrée 2020 de nouvelles prestations visant à favoriser l'inclusion des élèves à haut potentiel artistique ou sportif dans l'école publique et à valoriser leur double formation, tout en leur permettant d'obtenir une certification scolaire ou professionnelle.

Différentes études menées auprès des partenaires, élèves et parents ont relevé des points d'amélioration du dispositif actuel portant sur les aménagements horaires, la charge scolaire, la cohérence entre les degrés d'enseignement, la prise en compte des spécificités de ces élèves et le manque de reconnaissance institutionnelle de leur double parcours artistique/sportif et scolaire.

Dès la rentrée 2020-2021, des classes spécifiques seront créées au cycle d'orientation et à l'enseignement secondaire II. Une nouvelle organisation horaire et un allègement de la charge scolaire permettront aux élèves concernés de quitter l'école quatre après-midi par semaine pour se consacrer à leur formation artistique ou sportive. Le DIP valorise ainsi l'acquisition de capacités et de compétences dans un cadre extra-scolaire reconnu par le canton.

Certaines options scolaires n'étant pas compatibles avec les classes spécifiques, des mesures individuelles seront proposées au niveau de l'enseignement secondaire II.

"Je me réjouis de créer dans notre canton une nouvelle orientation sport-art-études au sein de l'école genevoise qui vise à soutenir, encourager et reconnaître nos jeunes talents tout en leur permettant d'achever leur scolarité, un bagage indispensable quel que soit leur futur", a relevé Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP.

- [Dossier de presse](#)

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat, en contactant M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DIP, T. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90.*
- *Mme Ava Monney, adjointe de la directrice, service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC), DIP, T. 022 546 81 63.*